

## COMMUNIQUE

### **LES EAUX MINÉRALES OBTIENT LA CERTIFICATION 'TAHCEINE' RELATIVE AUX BONNES PRATIQUES SANITAIRES**

En cette conjoncture sanitaire inédite, Les Eaux Minérales d'Oulmès a entamé la réalisation d'un audit externe par l'Institut Marocain de Normalisation 'IMANOR' conformément aux exigences du référentiel TAHCEINE lequel a abouti à sa labellisation le 19 août 2020.

Cette reconnaissance vient couronner la conformité des mesures sanitaires engagées par Les Eaux Minérales d'Oulmès en vue de garantir de meilleures conditions de travail et de préserver la santé de ses collaborateurs et l'ensemble des partenaires de sa chaîne de valeur durant cette pandémie.